

n° 12

Février
2 0 1 4

BOURGESPLUS^m magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr



dossier : AMÉNAGEMENT DU TECHNOPÔLE



LAHITOLLE VOUS
DÉVOILE SES SECRETS



Services

Une seule adresse pour
trois services

Travaux

Requalification du Porche

Environnement

Les nouvelles consignes de tri



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES

Jusqu'au 9 février
EXPOSITION DES PHOTOGRAPHES DE NATURE
Muséum

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annoi.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Dimanche 23 février, 17h
LES BISONS RAVIS
Spectacle, Le Hublot

Dimanche 9 mars, 17h
ERIC BLANC
Spectacle, Le Hublot

Dimanche 16 mars, 17h
CHRISTIAN LEGAL
Spectacle, Le Hublot

Jusqu'au 27 avril
TRÉSOR DE LA MARQUETERIE
Musée des Arts Décoratifs



Jusqu'au 27 avril
L'EXCELLENCE DE LA MARQUETERIE AUJOURD'HUI
Musée des meilleurs ouvriers de France

Du 1^{er} février au 16 mars
GEEK GENERATION
Exposition d'œuvres sélectionnées par Thomas Olivri, créateur de Geek-Art.net, Médiathèque

Du 1^{er} février au 16 mars
STRUCTURES
Exposition de Antonio Zuluaga et de Brice Maré, Château d'Éau

LA CHAPELLE SAINT-URSN
Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Samedi 8 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VÉLOS HUMORISTIQUES
Salle G. Barreau

Samedi 15 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNC UNC-AFN
Salle G. Barreau

Samedi 15 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GRENOUILLE CHAPELLOISE
Centre socio

Samedi 22 février
DINER DANSANT
Informatique chapelloise, Salle des fêtes

Samedi 15 mars
CARNAVAL MAISON DE L'ENFANCE
Salle des fêtes

Vendredi 21 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROPACHAPE
Salle des fêtes

Les 28, 29 et 30 mars
PÊCHE DE NUIT
Grenouille chapelloise, Etang

Samedi 29 mars
SOIRÉE ALLC SECTION MOTO
Salle des fêtes

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

Du 7 février au 26 mars
EXPOSITION PHOTOS SUR LA TANZANIE
Bibliothèque

Samedi 15 février à 20h
DÎNER-CONCERT GEARBAUDE
Avec le groupe Les Cousines (chants polyphoniques), Salle des fêtes

Mercredi 19 février - 15h
ANIMATION POUR ENFANTS
Bibliothèque

Judi 27 février à 15h
APRÈS-MIDI "CONTES"
Bibliothèque

Samedi 8 mars à 20h30
DÉFILÉ DE MODE
Salle des fêtes

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

Samedi 15 mars
CARNAVAL DES ENFANTS

Samedi 5 avril
SOIRÉE DANSANTE
Olympique Morthomiers

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plaimpied-givaudins.fr

Sam. 15 et dim. 16 février
PUCES DES COUTURIÈRES
Salle polyvalente

Dimanche 2 mars
GIVAUDINADE
Par le CACPG, Salle des fêtes

Samedi 8 mars

DINER DANSANT
Par les Amis de la Clé des Champs, Salle polyvalente

Dimanche 9 mars
MARCHE
Par les Tortues de Givaudins

Samedi 22 mars
CONCERT
Par la chorale A Tout Cœur, Salle polyvalente

Dimanche 30 mars
EXPOSITION DE POTERIE
Organisée par le CACPG, Salle polyvalente

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Mardi 4 février - 14h
RENCONTRES LECTURES
Bibliothèque

Judi 6 février - 15h
THÉ DANSANT CCAS
Centre Socio Culturel

Samedi 8 février - 20h45
HANDBALL
Match de Nationale 3 avec La Salamandre, Centre Sportif

Dimanche 9 février - 9h à 13h
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 Mai

Du 10 au 14 février de 14h30 à 18h30
EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

"Point de vue sur le collège", Domaine de Varye, entrée libre

Samedi 15 mars - 14h30
JE JOUE, TU JOUES, JOUONS AVEC MICADO
Bibliothèque

Du 15 au 23 mars de 14h30 à 18h30
EXPOSITION "IMPROBABLE"
Domaine de Varye, entrée libre tous les jours

Dimanche 16 mars
CARNAVAL
Amicale des écoles du Paradis, Centre de Loisirs

Dimanche 16 mars
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
"Ensemble" EDUC GYM GRS, Centre Sportif

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Dimanche 9 février

THÉ DANSANT
Organisé par Espoir Trucidien Espace Jean-Marie Truchot

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20

BOURGES : ŒUVRES DÉVOILÉES

Rarement présentées, les collections de peintures des musées de Bourges constituent un ensemble remarquable de près de 900 œuvres qui s'étagent du XV^e au XX^e s. Au cours des dernières années, de nombreuses toiles ont été restaurées. Exposées au 1^{er} étage du musée du Berry, dans les salles récemment réaménagées à cet effet, les œuvres sélectionnées apportent un bel éclairage sur la richesse des collections "Beaux-arts" des musées de Bourges. Musée du Berry - A partir du 17 janvier - Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée gratuite



SOIRÉES THÉÂTRE - OPÉRA

• **BOURGES**

Dimanche 9 février, 17h
Compagnie Quartet Buccal (humour musical/chant a capella), Le Hublot

Dimanche 16 février, 17h
Bernard Azimuth (humour), Le Hublot

• **LA CHAPELLE ST-URSN**

Samedis 15 février et 22 mars
Théâtre comité des fêtes, salle des fêtes

• **MARMAGNE**

Samedi 8 février, 20h30 - Théâtre de l'École de Musique, salle des fêtes

• **MORTHOMIERS**

Samedi 8 février
Soirée organisée par la municipalité

• **SAINT-DOULCHARD**

Vendredi 21 février, 20h30 - Opéra Carmen (Scencran) Centre Sportif, salle de danse



06



08

SOMMAIRE



09



14

02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements,
actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ
Nouvel accueil clientèle au Prado -
Fin de la réhabilitation du Parc du Porche

**09 DOSSIER : AMÉNAGEMENT
DU TECHNOPOLE**

14 ÉCONOMIE ET TRAVAUX
Bacs jaunes pour les communes -
Rappel des nouveaux jours de collecte -
Déchets d'emballages : nouvelles
consignes de tri



Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en Chef :
Dominique BERTIN - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception
maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent -
Diffusion : La Poste (49 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Ville de Bourges,
Fotolia Gunnar Assmy, iStock Henrik5000, Hannes Lochner
© WPY 2013

Magazine imprimé sur papier PEFC,
chez un imprimeur label Imprim'vert.



ÉDITO

De grands changements se profilent encore sur le Technopôle de Lahitolle à Bourges. Deux chantiers sont actuellement en cours : la réalisation d'un nouveau restaurant universitaire qui pourra accueillir 840 couverts et la construction d'une résidence étudiante composée de 80 logements. Dans les prochains jours, ce sont les travaux d'aménagements à l'intérieur du Technopôle qui vont commencer avec le prolongement de la rue Maurice Roy.

Il s'agit pour l'Agglomération de construire un nouveau quartier pour les étudiants. En effet, ce sont des nouvelles voiries, des nouveaux réseaux, des nouveaux éclairages, des nouvelles pistes cyclables... qui vont être créés.

À proximité immédiate du centre ville, Lahitolle doit s'ouvrir sur la ville, se tourner vers l'avenir et démontrer le développement universitaire de notre Agglomération.

Vous trouverez donc dans ce dossier les futures réalisations, les différentes phases de travaux et les principaux aménagements.

Autre changement important pour notre Agglomération, la création à partir du 3 février prochain d'un nouvel accueil entièrement dédié aux usagers de l'eau, de l'assainissement et des déchets ménagers. Notre souhait continu d'améliorer les services à la population a amené Bourges Plus à se doter d'un vrai guichet unique pour toutes vos demandes et interrogations. C'est donc au 4 boulevard de l'Avenir que vous pourrez désormais nous retrouver.



Alain TANTON
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges





BERRY-BOUY

City stade

Le city stade est un équipement qui offre la possibilité de jouer au football, au handball, au basket, au volleyball et de pratiquer de l'athlétisme. Une aire de jeux avec de multiples activités ludiques et sportives a également été installée pour les plus jeunes.

BOURGES

Les photographes de nature

Le Muséum d'histoire naturelle de Bourges accueille jusqu'au 9 février la prestigieuse exposition Photographes de nature. Celle-ci nous vient du Concours international des photographes de nature* organisé par le Muséum de Londres. 100 clichés

ont été sélectionnés (sur 43 000 reçus !) et vous sont présentés. On y découvre des lions sous la pluie, des éléphants bleus, des oiseaux nichés dans une vieille voiture. Touchant...

* Wildlife photographer of the year

www.ville-bourges.fr



Toute l'actualité de vos communes

LE SUBDRAY

Place de l'Eglise



La requalification de la place avec l'enfouissement des réseaux et le remodelage des voiries se termine avec la mise en accessibilité de l'arrêt bus. Ces travaux se termineront en 2014 par le traitement des abords de l'Eglise et du

chemin du Prieuré. Cette seconde jeunesse de la place est confortée par les travaux de réhabilitation de l'Eglise et des travaux d'économies d'énergie et d'accessibilité de la Maison des Clubs riveraine de la place.

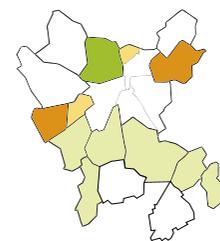
MARMAGNE

Résidence des Platanes

Après l'installation d'un distributeur automatique de billets par une banque, la sécurisation de l'alimentation électrique de Pont-Vert par ERDF, le 3^e chantier est aujourd'hui sur les rails. Il s'agit de la réhabilitation des 4 immeubles gérés par la société d'HLM France Loire, rue des Platanes. Grâce à une subvention de Bourges Plus et à un effort financier du bailleur social, les travaux se traduiront par la mise en place de chaudières individuelles et de VMC, le remplacement des portes palières des logements ainsi que la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur. Gain sur le plan énergétique estimé à 60%.

RELÈVE DES COMPTEURS

- ANNOIX : janvier
 - ARÇAY : janvier
 - BOURGES
 - 1) Asnières-lès-Bourges : fin février à mi-mars
 - LA CHAPELLE SAINT-URSIN : fin février à mi-mars
 - LE SUBDRAY : janvier
 - MORTHOMIERS : mi-mars
 - PLAIMPIED-GIVAUDINS : janvier
 - SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
 - SAINT-GERMAIN-DU-PUY : fin mars à mi-avril
 - SAINT-JUST : janvier
 - TROUY : janvier
- LISSAY-LOCHY et VORLY : la relève n'est pas assurée par les services de Bourges Plus (changement prévu en 2018)



POUR MEMOIRE

- BERRY-BOUY : fin juin début juillet
- BOURGES
 - 2) Bourges Nord et Centre : début juillet à fin septembre
 - 3) Bourges Est : début novembre à mi-décembre
 - 4) Bourges Sud : fin septembre à début novembre
 - 5) Bourges Ouest : fin avril à fin juin
- MARMAGNE : début juillet
- SAINTE-MICHELLE de VOLANGIS : mi-avril

BOURGES PLUS

Formation : l'Agglo en mode Europe

Grundtvig est un projet visant à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes grâce à diverses activités de coopération. Dans ce cadre, 4 professeurs de l'IMEP (Institut de formation de l'Agglomération) ont échangé avec des "collègues" de 3 centres

de formation européens (Espagne, Allemagne et Angleterre). Ces formateurs vont pendant 18 mois, évoquer et transmettre leur méthode éducative et leur savoir-faire, via Skype et une plateforme d'apprentissage en ligne appelé "Moodle". En plus de ce programme, des rencontres en direct,

avec séjour linguistique, professionnel et culturel se déroulent. C'est ainsi que les équipes de l'IMEP ont accueilli du 16 au 20 novembre 2013, 10 professeurs et une trentaine de stagiaires européens pour partager leurs compétences, leurs savoirs mais aussi leurs bons procédés.

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Travaux de voirie

La commune a lancé en 2013 des travaux de réfection de voirie, pour un montant de 188 000 €, réalisés cet été. Ces travaux consistaient principalement en des reprises



d'enrobé, du traitement des eaux pluviales, des dérasements d'accotements et des remplacements de bordures. D'autres travaux de sécurisation de la voirie sont en cours de réalisation avec l'aménagement de points sensibles tels que l'entrée du bourg, le groupe scolaire ou encore la crèche parentale avec la pose de coussins berlinois pour un coût de 72 500 €.

SAINT-DOULCHARD

Inauguration de 21 logements sociaux passifs

Sous l'impulsion de Bourges Plus, 21 logements sociaux certifiés "Maison Passive" sont désormais accessibles. En effet, Bourges Plus souhaitait organiser une opération destinée à témoigner de la possibilité de construire du logement social collectif à haute performance énergétique et à faire

émerger des compétences chez les professionnels locaux. L'Agglomération a alors proposé à France Loire, et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher, de s'associer pour réaliser un bâtiment qui rassemblerait les techniques les plus innovantes en matière d'économie d'énergie.



TROUY

Inauguration de la salle multisports

La salle multisports de l'Espace Jean-Marie Truchot a été inaugurée le samedi 14 septembre 2013. Après avoir achevé en 2011 la première phase

(A1) sur la mise aux normes des équipements et installations de la salle des fêtes, la municipalité a décidé de créer une extension au bâtiment existant avec une salle dédiée aux activités sportives (judo, gymnastique, danse...), comprenant sanitaires, vestiaires et douches et locaux de stockage. Ce projet a intégré des objectifs en termes de performance environnementale et a obéi aux critères du Grenelle de l'Environnement (économies d'énergie, isolation). Les possibilités d'extension sont préservées apportant un complexe à Trouy à la hauteur de ses besoins et permettant des utilisations concomitantes d'activités sportives, festives et culturelles. Cette nouvelle salle de 240 m² est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h et le week-end de 9h à 20h. Il reste quelques créneaux disponibles.

Nouveaux locaux du personnel technique

Les nouveaux locaux pour le service technique ont été inaugurés le 18 octobre 2013. Cet ensemble certifié BBC associé au label Hautes Performances Energétiques (HPE) a été conçu par Franck Aupic, architecte. Ce bâtiment fonctionnel va remplacer les anciens locaux qui n'étaient plus adaptés. Outre les équipements traditionnels, il est pourvu d'une salle de réunion, d'un espace collation et de bureaux pour les adjoints. L'opération d'un montant de 652 150 € TTC a été financée par l'Etat (DETR), le Conseil général (contrat d'opération), Bourges Plus (fonds de concours) et la commune (fonds propres et FCTVA).



ENSEIGNEMENT

Un nouvel INSA depuis le 1^{er} janvier 2014

L'Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire est une école publique d'ingénieurs en 5 ans post-bac, membre du Groupe INSA. Il délivre des titres d'ingénieur et de docteur.

Installé sur 2 campus, à Bourges et à Blois, ce nouvel établissement résulte de la fusion de 2 écoles publiques d'ingénieurs : L'ENSI de Bourges et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire (ENIVL). L'institut compte 1 200 élèves-ingénieurs dont 25% de filles et 19% d'étudiants étrangers.

Le cursus de 5 ans se décline en une première année commune (campus de Blois) suivie d'une seconde année de pré-spécialisation puis trois années de spécialisation. Quatre départements de spécialité seront proposés dès la rentrée 2014 :

- Maîtrise des Risques Industriels (MRI),
- Sécurité et Technologies Informatiques (STI),
- Génie des Systèmes Industriels (GSI),
- Energie, Risques et Environnement (ERE - en apprentissage, en partenariat avec le CFSA Hubert Curien).

Candidature : www.admission-postbac.fr

Informations : admission.groupe-insa.fr
et www.insa-centrevaldeloire.fr

VORLY

Travaux

Le bâtiment communal (ancien café-restaurant) situé route de Levat sera réhabilité en 3 logements locatifs, les travaux ont débuté en décembre 2013.



FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges

Lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi : de 14h à 18h

Jeudi : 9h à 17h sans interruption
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère

Tél. : 02 48 67 51 20

Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8h à 12h15 - 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

CONSEILS PRATIQUES

Bien transporter vos "gros déchets" en déchèterie

Lorsque vous apportez de gros déchets dans les déchèteries de l'Agglomération, comme par exemple la tonte de vos pelouses ou des gravats, il est conseillé, lorsque vous avez une remorque, de mettre une bâche dessus ou un filet de protection afin que la totalité de votre chargement puisse bien rester en place. En effet, il est souvent constaté qu'une partie de ce type de déchets se répand sur la chaussée.



3 FÉVRIER 2014 NOUVELLE ADRESSE !

UN ACCUEIL UNIQUE
eau-assainissement-déchets

4, boulevard de l'Avenir - 18000 BOURGES

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

Numéro Vert mis en place à partir du 3 février 2014

N° Vert 0 800 897 730

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

À partir du 3 février, un accueil clientèle unique

EAU - ASSAINISSEMENT - DÉCHETS

Dans le cadre de la modernisation des services de l'Agglomération et de l'amélioration du service rendu aux usagers, Bourges Plus a décidé de regrouper les accueils existants sur un lieu unique.

Pourquoi un accueil unique ?

Depuis quelques mois les services de Bourges Plus ont été réorganisés pour faire face aux défis de demain sur le territoire communautaire. Ainsi, une Direction des Services à la Population a été créée. Cette Direction regroupe les services de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

Ce sont ces trois activités qui ont vocation naturelle à recevoir les usagers. Or, jusqu'à présent, l'accueil de l'eau, de l'assainissement et des déchets ménagers avaient des accueils différents sur des sites distincts.

D'où l'intérêt de créer un accueil unique qui centralise vos demandes et puisse répondre à vos questions afin de mieux vous aider dans vos démarches.

C'est donc à partir du 3 février que des agents de l'Agglomération seront présents à votre disposition pour vous répondre ou vous orienter vers les services spécifiques.

Un accueil plus fonctionnel

Une partie du rez-de-chaussée sera consacrée à l'accueil physique des personnes. Sur 50 m² environ, cet espace a été complètement réaménagé. Un espace "attente" a été créé pour faire patienter les usagers dans de bonnes conditions. Cet accueil est bien évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des brochures et un écran permettront de faire passer des messages aux usagers.



Les travaux se terminent



Centraliser vos demandes pour simplifier vos démarches.

Un numéro et une adresse mail uniques

Les usagers de l'eau, de l'assainissement ou des déchets devaient composer deux numéros de téléphone différents et, si des questions étaient posées par voie électronique, il fallait écrire à trois adresses différentes.

La mise en place du service clientèle unique permet de rationaliser ces deux supports. Désormais pour toutes vos correspondances concernant l'eau, l'assainissement et les déchets, vous composerez ce numéro de téléphone unique (0 800 897 730) et écrirez à cette unique adresse électronique : service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

Les courriers papiers seront à envoyer au nouvel accueil au 4, boulevard de l'Avenir.



© Rainbow - Ergonomie

L'accueil unique permet notamment les démarches suivantes

Pour l'eau et l'assainissement

- Souscrire un contrat
- Résilier un contrat
- Demande d'intervention technique
- Prise de rendez-vous pour la relève ou un changement de compteur
- Des renseignements sur les factures
- Etablir un prélèvement ou une mensualisation
- Répondre aux questions sur la PFAC* notamment ou toutes autres questions d'ordres techniques

Pour les déchets ménagers

- Renseignements divers : horaires des déchèteries, jours de collecte des ordures ménagères, jours de ramassage des encombrants, consignes de tri
- Mise à disposition de supports d'information (calendrier de collecte, consignes de tri, déchets acceptés dans les déchèteries)
- Pour les habitants de Bourges qui ne peuvent avoir de bacs, mise à disposition de sacs pour les emballages et les ordures ménagères résiduelles

* PFAC : Participation Financière à l'Assainissement collectif

INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 18h - Jeudi : 9h à 17h sans interruption

Contacts

Numéro unique : 0 800 897 730
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

Communauté d'agglomération Bourges Plus

Service accueil clientèle
4, boulevard de l'Avenir
CS 40234 - 18022 Bourges cedex

Parc économique du Porche à Plaimpied : fin de la réhabilitation

TRAVAUX



13

Entreprises

70

Salariés



Le Parc d'activités du Porche est situé à Plaimpied-Givaudins à proximité de la rocade, ce qui lui assure une certaine attractivité. 13 entreprises et 70 salariés s'y rendent tous les jours. En ce début d'année, l'Agglomération a redonné une deuxième jeunesse à ce parc économique.



Qualité esthétique
et pérennité des ouvrages



Un Parc communautaire

Tous les parcs d'activités gérés par l'Agglomération ne se trouvent pas sur la commune de Bourges. D'autres parcs, comme ceux du Bois de Givray (à Trouy) et du Porche, sont également communautaires. Celui du Porche a été transféré à Bourges Plus au 1^{er} janvier 2012. Dès lors, l'Agglomération a souhaité requalifier cet espace d'une superficie totale de 5 hectares.

Avant d'entamer ces travaux, une consultation a été menée avec les personnes présentes sur place. Ces derniers ont mis en évidence certains points noirs qui devaient être résolus comme, mettre fin au



stationnement sauvage, améliorer la gestion des eaux de ruissellement et doter le parc de la fibre optique.

Les nouveaux aménagements réalisés

Depuis la fin août, les travaux se sont enchaînés sur le Parc. Toutes les opérations liées aux réseaux et aux voiries sont terminées. En résumé, les principaux aménagements ont été :

- Aménager la voirie avec une emprise de 5,5 mètres en l'équipant de bordures et caniveaux,
- Sécuriser la zone d'activités en remplaçant les équipements d'éclairage public,

BON À SAVOIR

INAUGURATION DU PARC
Mercredi 5 février à 11h30, sur place

- Créer des trottoirs avec une mise aux normes de la circulation piétonne et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Créer un véritable réseau d'eaux pluviales en supprimant les fossés et en respectant le ruissellement des eaux pluviales vers le domaine public,
- Végétaliser la zone d'activités en plantant des arbres et arbustes,
- Créer des places de stationnement dont une réservée aux poids-lourds à l'entrée du parc,
- Aménager un espace dédié aux colonnes d'apport volontaire avec une intégration paysagère,
- Créer un réseau en attente pour un futur équipement de la fibre optique,
- 2 arrêts de bus seront installés (pris en charge par la commune de Plaimpied-Givaudins).



Pour tous ces chantiers, le confort et la sécurité des usagers, la qualité esthétique et la pérennité des ouvrages sont pris en compte.



dossier

AMÉNAGEMENT DU TECHNOPÔLE

Lahitolle vous dévoile ses secrets

Évoquez Lahitolle avec les Berruyers et ils vous parleront de l'importance de l'industrie militaire dans la cité mais également d'un lieu secret replié sur lui-même. Aujourd'hui le site Lahitolle change, évolue et se modernise.

L'histoire de Bourges et de Lahitolle sont intimement liées. Aussi, après les restructurations des années 90, il était important de redonner une nouvelle vie à ce site.

Aujourd'hui Lahitolle se transforme et se renouvelle. Bien plus qu'une Technopole, Lahitolle préfigure le visage de Bourges dans les années à venir. Ce dossier vous présente les travaux d'aménagement d'un site en devenir.

dossier

Lahitolle vous dévoile ses secrets

AMÉNAGEMENT DU TECHNOPÔLE

Une résidence étudiante, un restaurant universitaire et un hôtel d'entreprises

Dores et déjà les chantiers de construction avancent à grands pas. Au début de l'été, les premières pierres de la future résidence étudiante et du prochain restaurant universitaire ont été posées. Depuis, les travaux avancent selon le calendrier prévu.

Au bout de 6 mois, les chantiers qui entourent la Salle d'Armes à Bourges laissent entrevoir les contours des 2 futurs bâtiments destinés à la vie étudiante : un restaurant et une résidence. Ces deux réalisations doivent s'achever pour la prochaine rentrée scolaire. Ainsi équipée, Lahitolle prendra des airs de Campus.

> 80 STUDIOS POUR LES ÉTUDIANTS

Sous maîtrise d'ouvrage du Crous, la future résidence étudiante sera composée de 80 studios répartis sur les 1500 m² du bâtiment. L'achèvement des travaux est prévu pour le début de l'été 2014. Cette nouvelle résidence complètera ainsi l'offre de logements pour les étudiants de Bourges et deviendra ainsi la 4^{ème} résidence après celles des Gibjoncs (site de Turly), de l'Hôtel-Dieu (centre ville) et Amaryllis (site Lahitolle).

> UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 840 COUVERTS

Le restaurant universitaire est également en cours de construction. Il sera le 2^{ème} sur Bourges. Ce nouveau restaurant aura une capacité de 280 places environ avec 3 services par jour ce qui fera une capacité d'accueil de 840 couverts pour les étudiants. Ce restaurant sera composé de 3 espaces distincts : 1 en libre accès et 2 en self-service. Comme pour la résidence, le restaurant doit être opérationnel pour la prochaine rentrée.

> UN HÔTEL D'ENTREPRISE DE 1 715 M²

Enfin, l'Agglomération va entamer, au printemps 2014, la construction d'un hôtel d'entreprises. Cet hôtel louera des locaux professionnels et proposera des services annexes. A destination d'entreprises du tertiaire principalement et de haute technologie, le futur bâtiment de 1715 m² intégrera 6 ateliers de 175 m² chacun. Cet espace sera un tremplin pour des entreprises qui souhaitent s'installer durablement en limitant leurs risques financiers.



La résidence étudiante		Coût total 5,3 M€
MÂÎTRISE D'OUVRAGE	SAS Lahitolle	
FINANCEMENTS	SAS Lahitolle : 3 M€ Etat : 1,5 M€ Bourges Plus : 0,5 M€ Conseil Général : 0,3 M€	
MISE EN SERVICE	Septembre 2014	

Le restaurant universitaire		Coût total 4,6 M€
MÂÎTRISE D'OUVRAGE	CROUS Orléans-Tours	
FINANCEMENTS	Bourges Plus : 1,7 M€ Etat : 1,5 M€ Conseil Général : 1,4 M€	
MISE EN SERVICE	Septembre 2014	

Hôtel d'entreprises		Coût total 3 M€
MÂÎTRISE D'OUVRAGE	Bourges Plus	
FINANCEMENTS	Europe : 1,3 M€ Région : 1,05 M€ Bourges Plus : 0,65 M€	
MISE EN SERVICE	Mai 2015	





...l'accent a été mis sur des espaces publics avec notamment la "grande prairie" autour de la Salle d'Armes.



En 2014, le technopôle Lahitolle poursuit sa mue et vivra une transformation importante, qu'il s'agisse de travaux de voiries et d'infrastructures ou bien encore de bâtiments.



> AMÉNAGEMENT DE LA RUE MAURICE ROY

La ZAC¹ de Lahitolle a été imaginée comme un éco-quartier favorisant la densité et la mixité, les performances énergétiques, les déplacements doux, la gestion raisonnée de l'eau et l'intégration de ce nouveau "quartier" dans la ville.

Les travaux préparatoires ont commencé en décembre 2013. Ainsi ont été créés des voiries et des parkings provisoires en périphérie du chantier pour pallier à la fermeture complète du site par les voies d'accès traditionnelles : rue Maurice Roy, Rue Amagat, entrée de l'ENSI.

Les travaux de voiries et de réseaux ont débuté en janvier. La rue Maurice Roy sera complètement réaménagée et se prolongera vers la rue de la Salle d'Armes, où elle assurera la continuité de la piste cyclable en site propre et rendra possible la traversée des bus.

Les principaux aménagements urbains



> DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

Pour créer un site attractif, l'accent a été mis sur des espaces publics avec notamment la "grande prairie" autour de la Salle d'Armes (cf. plan pages 12-13). Cet espace vert central, imposant par sa taille, divise le site en 2 parties équivalentes. Il rappelle celui planté entre la route de Nevers et le boulevard Lahitolle. Il est conçu pour attirer aussi bien les riverains en balade que les usagers du Technopôle, les étudiants ou les futurs habitants de Lahitolle.

> ET L'HABITAT ?

Une part importante du site de Lahitolle sera consacrée, dans un 2^{ème} temps, à l'habitat (cf. plan pages 12-13, numéro 6 sur le plan). Pensées comme un éco-quartier, les constructions innovantes et respectueuses de l'environnement devraient être privilégiées.

1 : Zone d'Aménagement Concertée. Une ZAC est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains.

RENSEIGNEMENTS OÙ TROUVER LES INFOS SUR LES TRAVAUX ?

Sur internet :

www.agglo-bourgesplus.fr
www.bourges-technopole.fr

En construction :
une application dite "réalité augmentée" (sortie prévue fin du 1^{er} semestre 2014)



dossier

AMÉNAGEMENT DU TECHNOPÔLE

Zoom sur le Technopôle Lahitolle

RENSEIGNEMENTS

02 48 27 40 90
www.agglo-bourgesplus.fr
www.bourges-technopole.fr



1 HÔTEL D'ENTREPRISES

- Surface : 1 715 m²
- 6 ateliers avec espaces bureaux, de 175 m² chacun
- A destination principalement d'entreprises et laboratoires de haute technologie.

2 RUE MAURICE ROY

- Nouvel axe fort traversant le site de Lahitolle.
- Réorganisation de la voirie
- Création de pistes cyclables s'intégrant dans le schéma des liaisons douces (Rocade Verte) de la Ville de Bourges.



3 RESTAURANT UNIVERSITAIRE

- Surface : 2 500 m²
- 280 places assises
- 840 étudiants pourront être servis



4 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

- 80 studios
- La résidence sera dotée d'espaces communs : laverie, salles de travail, salle multimédia, bagagerie, accueil...

5 ESPACES RÉSERVÉS À L'HABITAT ET AUX ENTREPRISES

- Intégrer le site Lahitolle comme un véritable quartier de la ville.
- Favoriser la mixité sociale.
- Privilégier les constructions respectueuses de l'environnement.
- Développer l'offre d'accueil des entreprises innovantes.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Janvier 2014

- début des travaux à l'intérieur du site

Printemps 2014

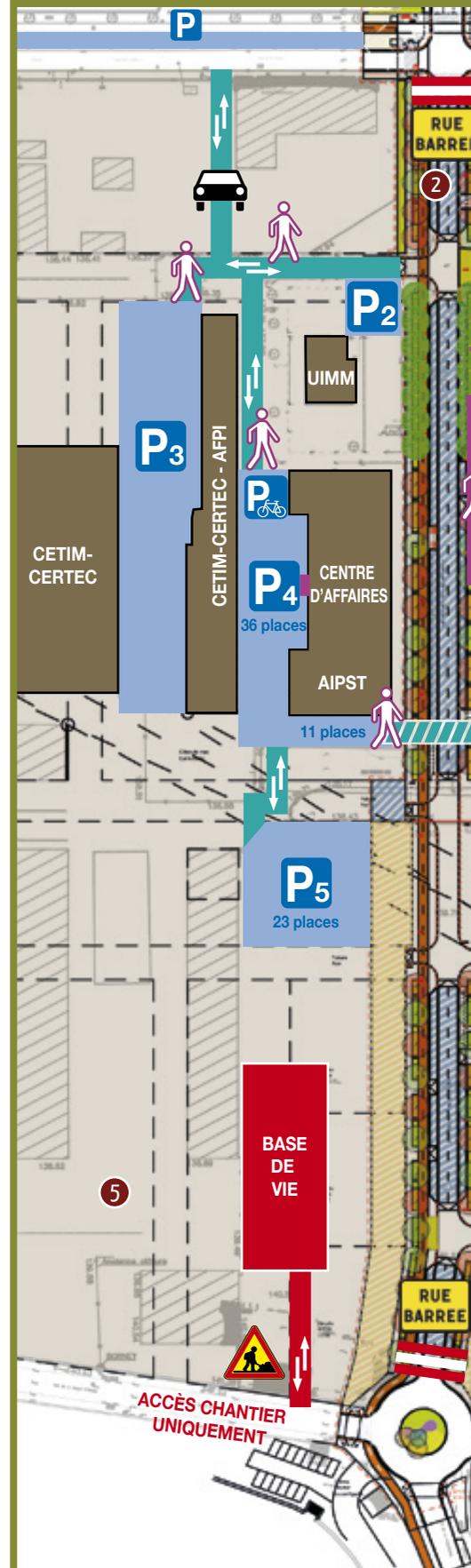
- début de la construction de l'hôtel d'entreprises

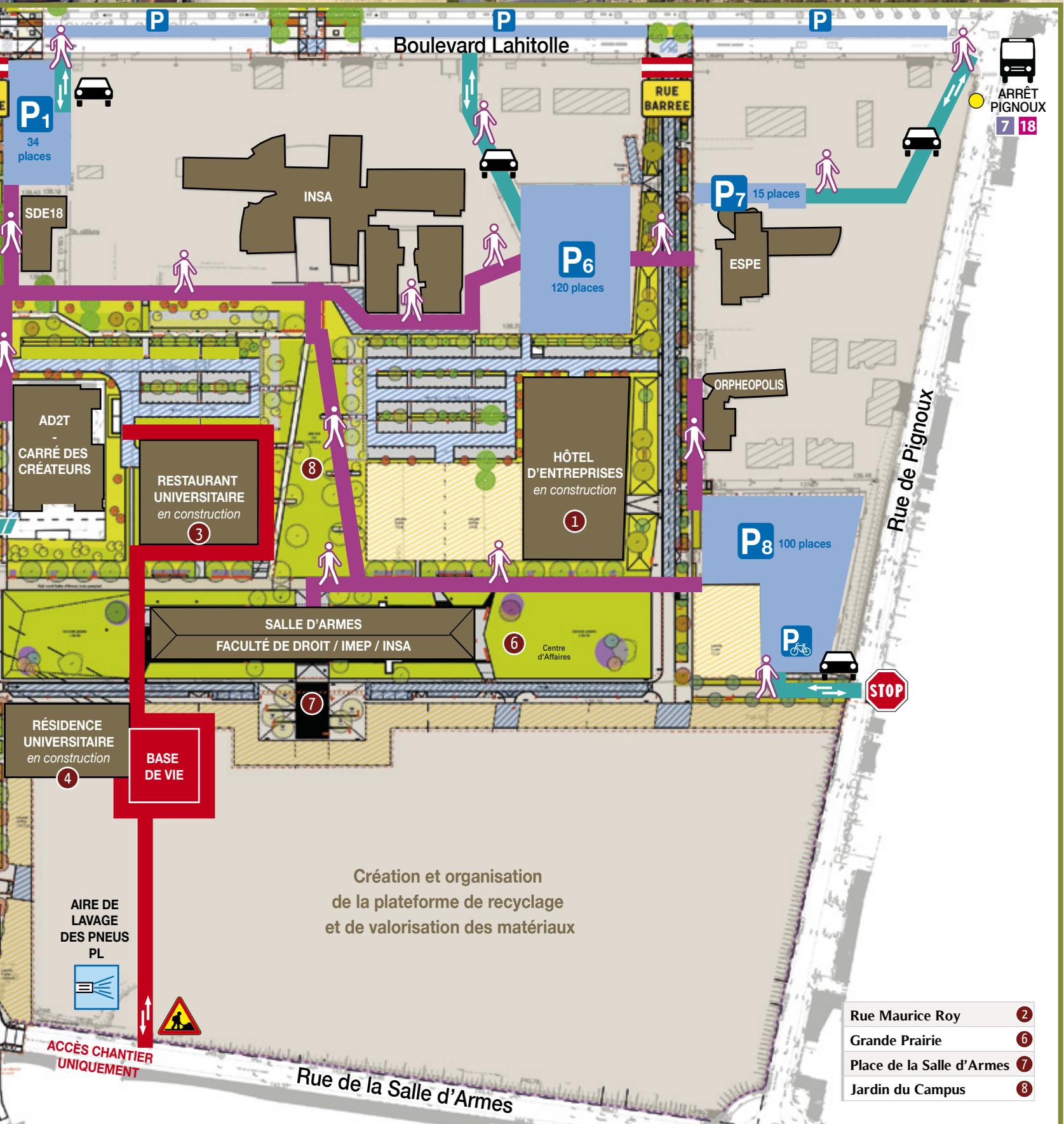
Été 2014

- ouvertures restaurant et résidence universitaires

SITE LAHITOLLE À BOURGES

Accès et stationnements durant les travaux





Création et organisation
de la plateforme de recyclage
et de valorisation des matériaux

- Rue Maurice Roy 2
- Grande Prairie 6
- Place de la Salle d'Armes 7
- Jardin du Campus 8

ENVIRONNEMENT

Bacs jaunes : La Chapelle, Saint-Doulchard, Saint-Germain et Trouy équipées !



Suite à une étude d'optimisation, l'Agglomération a décidé de collecter en porte à porte les déchets d'emballage des quatre communes les plus densément peuplées de l'Agglomération, et donc de doter en bacs roulants à couvercles jaunes ces habitants.

Les raisons de cette démarche

Tout d'abord parce que le transfert de la compétence environnement à l'Agglomération s'est accompagné d'une amélioration du service pour les usagers.

Ensuite, l'ensemble des prestations fournies aux habitants de l'Agglomération doit être équitable et adapté à la typologie de la commune.

8 800 bacs distribués

Quatre communes ont été concernées par cette campagne de conteneurisation et près de 8 800 bacs roulants jaunes ont été distribués. Afin de doter au mieux les habitants de ces communes, la contenance des bacs d'emballages ménagers a été calculée en fonction de la production moyenne par habitant. La livraison des bacs roulants s'est accompagnée de changements dans les consignes de tri (lire page 15).



Des bacs normalisés conçus pour les camions de collecte



Jours de collecte des déchets

Depuis le 1^{er} juillet 2013, les jours de collecte ont changé pour 12 communes de l'Agglomération. Voici un tableau qui récapitule les jours de collecte dans votre commune.

COMMUNES	JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS (les collectes débutent à 5h sauf mention contraire)					
	LLUNDI	MARDI	MERCREDI	JELUDI	VENDREDI	SAMEDI
Annoix						
Arçay						
Berry-Bouy						
Bourges hyper centre ville	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Bourges centre	soir	soir		soir	soir	soir
Bourges Nord						
Bourges Sud						
La Chapelle Saint-Ursin						
Le Subdray						
Lissay-Lochy						
Marmagne						
Morthomiers						
Plaimpied-Givaudins						
Saint-Just						
Saint-Doulchard - Centre						
Saint-Doulchard - Hors du Centre						
Saint-Germain-du-Puy						
Saint-Michel-de-Volangis						
Trouy						
Vorly						

collecte des déchets ménagers (bacs verts)

collecte des déchets d'emballages (bacs jaunes)

ENVIRONNEMENT

Vos consignes pour les déchets d'emballages changent !

13 des communes de l'Agglomération voient leurs consignes de tri évoluer. En détail et, commune par commune, voici les changements.

Qu'est-ce qu'un déchet d'emballage ?

Que doit-on mettre dans sa poubelle jaune ou dans les points d'apport volontaires (PAV) prévus pour les déchets d'emballages ? Voici quelques exemples très pratiques de ce que l'on peut mettre ou non...

Sont considérés comme déchets d'emballages :

- les bouteilles et flacons en plastique avec bouchons
- les emballages métalliques
- les briques alimentaires
- les cartonnettes et petits cartons comme :
 - les boîtes du tube de dentifrice ou de gâteaux secs
 - la boîte de sucre en carton
 - le suremballage des pots yaourts...

Ne sont pas considérés comme déchets d'emballages :

- les déchets ménagers
- le papier
- le verre
- les barquettes alimentaires
- le plastique / le blister
- les pots de yaourt ou de crème

Les nouvelles consignes pour Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Just, Saint-Michel de Volangis et Le Subdray

MAINTENANT

- 1 PAV* pour le papier
- 1 PAV* pour les déchets d'emballages et les cartonnettes
- 1 PAV* en verre



Maintenant, quand je vais poser mes déchets au PAV* je sépare le papier des déchets d'emballages



Les nouvelles consignes pour La Chapelle Saint-Ursin, Trouy et Saint-Doulchard

MAINTENANT

- 1 PAV* pour le papier
- 1 bac jaune pour les déchets d'emballages et les cartonnettes
- 1 PAV* en verre



Maintenant, j'ai un bac jaune pour mettre mes déchets d'emballages. Le papier c'est toujours dans le PAV* !



Les nouvelles consignes pour Saint-Germain du Puy

MAINTENANT

- 1 PAV* pour le papier
- 1 bac jaune pour les déchets d'emballages et les cartonnettes
- 1 PAV* en verre



Maintenant, j'ai un bac jaune pour mettre mes déchets d'emballages. Le papier, comme le verre, je l'apporte dans les PAV* !



Le verre et le papier c'est en PAV* sur tout le territoire

PLUS D'INFOS

Un doute ou un renseignement ? Appelez gratuitement le service environnement de Bourges Plus au :

N° Vert 0 800 897 730

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

TRAVAUX EAU POTABLE

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
- Route de Sainte-Solange

SAINT-DOULCHARD
- Renouvellement des canalisations sur les voies parallèles à la RD2076 depuis la rue Michot jusqu'à la voie SNCF et respectivement depuis Pat à Pain jusqu'à la voie SNCF



TRAVAUX EAUX USÉES

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- Pose de réseau séparatif rue des Lilas et rue des Eglantines

TROUY

- Réfection des branchements Allées du Mai et Saint Joseph



AUTRES TRAVAUX

BOURGES

- Aménagement 1^{ère} tranche du Technopôle Lahitole



* PAV : Point d'Apport Volontaire



- > eau
- > assainissement
- > déchets

À PARTIR DU
3 FÉVRIER
2014

UN ACCUEIL
UNIQUE

pour vous recevoir

4, boulevard de l'Avenir - 18000 Bourges



Service Eau - Assainissement - Déchets
Numéro Vert mis en place à partir du 3 février 2014

N° Vert 0 800 897 730

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.agglo-bourgesplus.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION